



RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le vendredi 20 septembre 2024

**Séance plénière
10^e séance**

La Conférence a entamé l'examen du point 22 de l'ordre du jour, « Rétablissement de l'égalité souveraine des États Membres au sein de l'AIEA », et des déclarations ont été faites par le Kazakhstan, l'Australie (au nom du Groupe Asie du Sud-Est et Pacifique), la Mongolie (au nom du Groupe Extrême-Orient), le Bélarus, la Slovénie, le Népal, l'Indonésie, l'Ouzbékistan, la Chine, l'Azerbaïdjan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, Israël, la République de Corée, Bahreïn, la Fédération de Russie, le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique, la République islamique d'Iran, le Brésil, les Bahamas, la Libye et le Mexique.

La Conférence a débuté l'examen du point 24 de l'ordre du jour, « Sûreté, sécurité et garanties nucléaires en Ukraine », et des déclarations ont été faites par le Canada, la Hongrie (au nom de l'Union européenne), l'Ukraine, le Bélarus, les Philippines, la République bolivarienne du Venezuela, le Nicaragua, le Mexique et la Fédération de Russie.

La Conférence a adopté à l'issue d'un vote le projet de résolution portant la cote GC(68)/L.2. L'Afrique du Sud, la République arabe syrienne, les Bahamas, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et la République islamique d'Iran ont pris la parole pour expliquer leurs votes. Les États-Unis d'Amérique ont fait une déclaration. La Fédération de Russie a présenté une motion d'ordre.

**Commission plénière
7^e séance**

La Commission a poursuivi ses discussions :

— au titre du **point 13** de l'ordre du jour, « Sûreté nucléaire et radiologique », en poursuivant l'examen du projet de résolution portant la cote GC(68)/COM.5/L.9 ;
et

— au titre du **point 14** de l'ordre du jour, « Sécurité nucléaire », en poursuivant l'examen du projet de résolution portant la cote GC(68)/COM.5/L.15.

**Commission plénière
8^e séance**

Après reprise des discussions sur les sujets suivants, la Commission a décidé de recommander à la Conférence générale, pour adoption :

— au titre du **point 14** de l'ordre du jour, « Sécurité nucléaire », le projet de résolution portant la cote GC(68)/COM.5/L.15/Rev.1 ; et

— au titre du **point 16** de l'ordre du jour, « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires », le projet de résolution portant la cote GC(68)/COM.5/L.10.

**Séance plénière
11^e séance**

La Conférence a entamé l'examen du **point 27** de l'ordre du jour, « Rapport sur les promesses de contributions au Fonds de coopération technique pour 2025 ». Il a été fait état d'une baisse des promesses de contributions par rapport à la même époque l'année précédente. À 17 h, le montant total des promesses de contributions s'élevait à 37 535 769 euros, soit 38,30 % de



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique
L'atome pour la paix et le développement

68^E CONFÉRENCE GÉNÉRALE

l'objectif pour 2025. À cela s'ajoute la promesse de 339 080 euros d'un État Membre, communiquée après l'établissement du rapport.

La séance plénière a été suspendue afin que la Commission plénière dispose de plus de temps pour poursuivre ses délibérations.

Le Président de la Commission plénière a présenté le rapport final de la Commission sur le résultat des délibérations et a soumis les recommandations de la Commission à la Conférence.

Au titre du **point 14** de l'ordre du jour, « Sécurité nucléaire », la Conférence générale a adopté le projet de résolution portant la cote GC(68)/L.8. en apportant une modification au par. 53.

Au titre du **point 16** de l'ordre du jour, « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires », la Conférence a adopté le projet de résolution portant la cote GC(68)/L.6.

Au titre du **point 13** de l'ordre du jour, « Sûreté nucléaire et radiologique », la Conférence a adopté à l'issue d'un vote le projet de résolution portant la cote GC(68)/COM.5/L.9/Rev.1. La Conférence générale a également adopté à l'issue d'un vote l'amendement portant la cote GC(68)/COM.5/L.16.

Le Président a exprimé sa gratitude pour la coopération, l'assistance et le précieux soutien dont il a bénéficié et qui ont contribué au bon déroulement de la Conférence générale.